



FORMATION CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION Chariots automoteurs de manutention – CACES® R489

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques
- Interpréter un abaque de charges d'un chariot
- Identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots en entreprise
- Vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- Utiliser en sécurité les chariots pour les opérations de bases en entreprise
- Enumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste en moins de 5mn

Références réglementaires :

Depuis le 01/01/2020, la nouvelle Recommandation R489 (qui remplace la R389) est entrée en vigueur

Il n'y a plus 6 catégories comme sur la R389, mais 8 catégories de CACES® Chariots automoteurs à conducteur porté, auxquelles s'ajoute une 9ème catégorie « Hors-Production ». Soit 9 au total.

Pour les chariots dotés d'équipements interchangeable, il est nécessaire, après obtention du CACES® de sa catégorie, de suivre une formation complémentaire.

Méthodes pédagogiques

- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

- Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.
- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz
 - Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique :

- Mise en situation en groupe.
- Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.
- Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.
- Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Moyens techniques :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- Chariots de manutentions représentatifs
- Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité et des gants de protections



Encadrement :

- Profil type (CV détaillés sur simple demande) :
- Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
- Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification
- Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de l'OF et/ou par des organismes extérieurs.

Le plus de la formation :

- 1 aire d'exercice pratique conforme et couverte
- Chariots de manutentions représentatifs

Contenu du programme :

CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R489

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilités des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite en sécurité et manœuvres
- Fin de poste
 - Opérations d'entretien quotidien
 - Maintenance

L'évaluation de la formation :

- Suivi et sanction de la formation :
- Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :
- Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire
- Enquête de satisfaction à chaud puis à froid

La validation de la formation :

- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz
- Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent.



Durée de la formation :

De 2 à 5 jours en fonction de la catégorie choisie

Avec de 1 à 4 journées de théorie et de pratique et 1 journée de test

Public :

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Pré requis :

Être âgé de 18 ans minimum

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation de chariot

Maîtriser le français (oral et écrit)

Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience professionnelle requise: NON

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation

Modalité d'organisation :

Formation en groupe de 2 à 14 personnes

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le

Durée de validité CACES® : 5 ans

Tarifs

A partir de 190€ TTC la journée par stagiaire en inter entreprises en fonction du type de CACES choisi

Autre nous consulter au 06 09 75 72 91, previss84@gmail.com.